

Rapport commission FA – MI 16-2024-52 – remplacement de la conduite principale d'eau à Lully

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 19 mars 2024, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit pour le remplacement de la conduite principale d'eau à Lully – MI 16-2024-52 – pour un montant total de CHF 197'000 TTC.

Après une présentation générale du projet, il est précisé que l'amortissement s'effectuera sur 10 ans et qu'au vu des montants induits par ladite demande, une procédure d'adjudication de gré à gré sera possible.

Suite à cela, un commissaire demande quel est l'état des lieux général du bâtiment. Il souhaiterait en effet éviter de vivre la même situation à Lully qu'avec l'école de Luchepelet qui aurait nécessité des réfections bien avant.

Il est alors expliqué que même si l'école est vieille, il n'en demeure pas moins qu'elle est relativement en bon état.

En outre, un commissaire demande si une partie des charges sera payée par la protection civil, puisque ce changement permettra aussi d'avoir un impact positif pour l'abri PC alimenté par cette conduite. Gilbert Vonlanthen précise alors que cela sera vérifié.

Enfin, un commissaire demande à ce que la Commune veille bien à ce que ces travaux et les travaux de rénovation du préau votée dernièrement par le Conseil municipal s'effectuent de manière coordonnée, et ce afin d'éviter des surcoûts.

Ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions, les commissaires passent au vote et vous recommandent par

9 pour (9 membres présents)

d'accepter la demande de crédit pour le remplacement de la conduite principale d'eau à Lully – MI 16-2024-52 – pour un montant total de CHF 197'000 TTC.

Le rapporteur :
Guillaume Zufferey

Bernex, le 25 mars 2024